

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 21: Les nuances du béton

Artikel: La Maison du Sport à Lausanne
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99513>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Maison du Sport à Lausanne

Soucieuse de renforcer son statut de capitale olympique, la Ville de Lausanne, associée au Canton de Vaud et au CIO, vient d'inaugurer la première étape de la Maison du Sport International (MSI). Destinée à regrouper plusieurs fédérations sportives et des sociétés privées actives dans le domaine du sport, elle permet au Canton de Vaud de compter aujourd'hui plus de quarante organisations sportives internationales sur son territoire. La MSI a été réalisée en 27 mois par le bureau d'architectes Matti Ragaz Hitz, sur la base du projet qui lui a permis de remporter le concours d'architecture de novembre 2001.

Entre les deux ronds-points de la Maladière et de Bellerive, l'avenue de Rhodanie propose une exposition permanente d'architectures remarquables, d'une densité sans équivalent à Lausanne. Le passant peut ainsi observer successivement la Maison pour étudiants (J. P. Cahen, 1961), le siège de Golay-Buchel (Richter & Dahl Rocha, 1997), le Stade de tennis (Girardet, 1950), l'extension du siège de *Philip Morris*

(Devanthery, Lamunière et Marchand, dont l'inauguration est prévue en 2007), le Théâtre de Vidy (Max Bill, 1964), la salle de répétition attenante (Rodolphe Lüscher, 1995) et la Piscine de Bellerive (Marc Piccard, 1937).

Résolution astucieuse

Dernière installée le long de cette prestigieuse avenue, sur un site occupé naguère par une auberge de jeunesse, la Maison du sport est le fruit d'un concours d'architecture particulièrement difficile. Les surfaces demandées par le programme correspondaient exactement à la capacité d'un plan de quartier comportant six volumes équivalents, disposés en double symétrie sur un terrain de forme rectangulaire.

Le projet de Matti Ragaz Hitz s'est distingué par une solution particulièrement astucieuse pour résoudre l'équation posée, en contestant l'indistinction de la donnée du plan de quartier par une distribution pertinente du programme. Un pavillon d'accueil est placé en contact direct avec le front de rue, comme s'il jouait des coudes pour s'insérer dans le peloton des architectures qui balisent l'avenue (fig. 1). Sur ses



Fig. 1 : Vue du pavillon d'entrée depuis la rue

Fig. 2 : Coupe à travers le pavillon

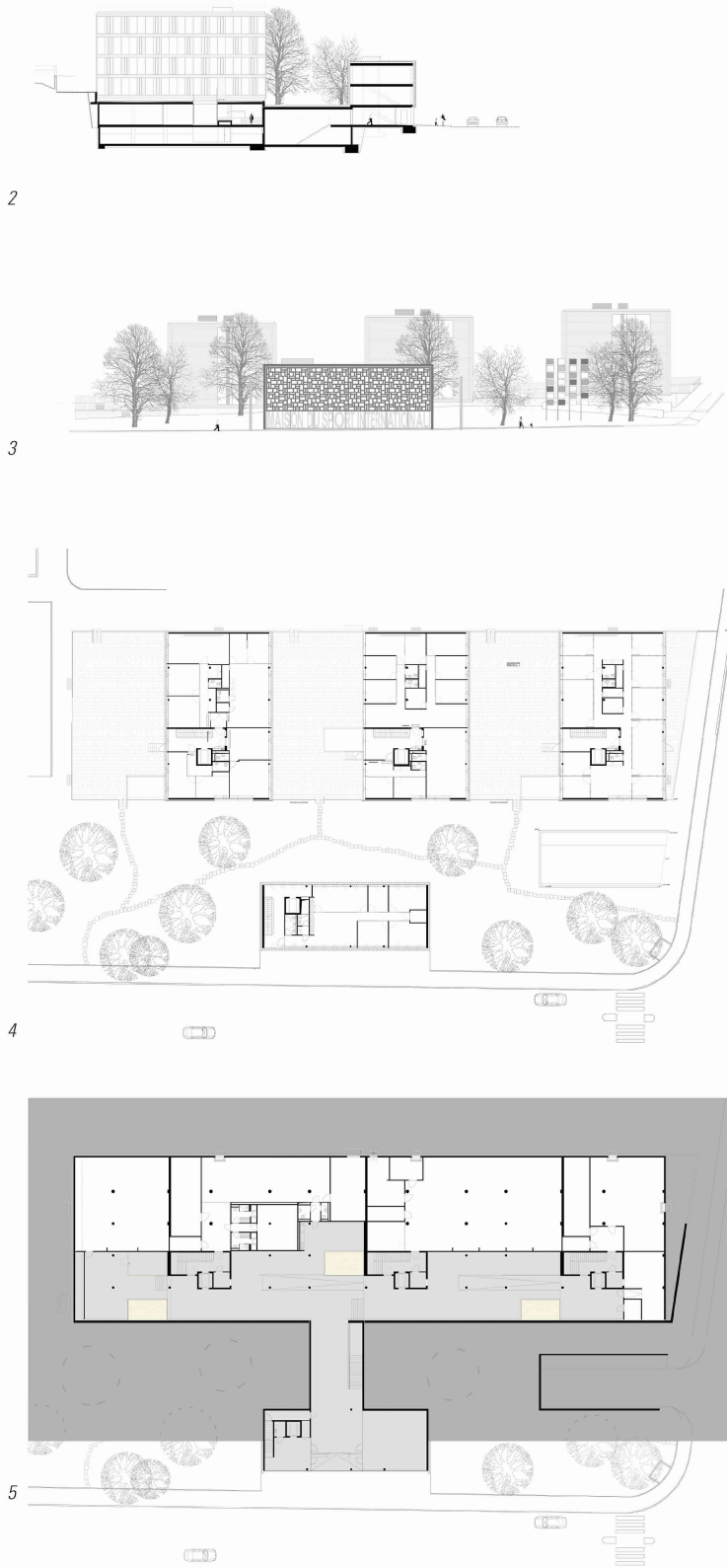
Fig. 3 : Façade sur rue

Fig. 4 : Plan du niveau 2

Fig. 5 : Plan du rez

Fig. 6 : Le tunnel de liaison entre le pavillon et l'espace majeur du hall

Fig. 7 : L'espace majeur du hall



façades avant et arrière, un claustra formé par des éléments en béton préfabriqué teinté dans la masse permet un jeu subtil entre la transparence, en vision frontale, et l'illusion d'un monolithe massif, en vision oblique. Un tunnel de liaison conduit à un espace souterrain oblong qui relie les trois corps de bâtiment contenant les espaces administratifs. Ceux-ci, placés en retrait sur l'amont de la parcelle, sont connectés en surface par une série de terrasses pavées.

Perceptions distinctes

Ce dispositif crée une forte distinction de lecture entre extérieur et intérieur, ou, pour utiliser une métaphore sportive, selon que l'on est spectateur ou acteur. Pour le passant, le pavillon avancé et les trois corps de bâtiment en retrait paraissent autonomes, la singularité du premier signalant l'entrée. Dès que l'on y pénètre, on se trouve dans un tunnel semblable à ceux qui, dans les stades de football, conduisent les joueurs de leur vestiaire au terrain (fig. 6). Ici, il débouche perpendiculairement sur un hall allongé (fig. 7), ponctué par trois puits de lumière naturelle. Ce grand espace commun, qui contient la cafeteria et plusieurs espaces d'exposition, est « chevauché » par les trois corps de bâtiments, sans que leur présence soit ressentie. L'effet de désorientation qui en résulte permet d'accentuer la différenciation entre l'espace majeur du hall, le seul dont on ne devine pas la présence depuis l'extérieur, et le triple empilement des espaces mineurs contenant les fonctions administratives.

Survêtement

La distinction fonctionnelle entre le pavillon et les trois corps qu'il dessert est accentuée par l'expression des matériaux en façade (fig. 8). Le premier est revêtu d'un claustra jouant subtilement entre transparence et opacité selon l'angle d'observation. Il se compose d'éléments suspendus, en béton préfabriqué de 3,0 x 6,45 m, teinté dans la masse. Son granulat noir permet de renforcer l'effet chromatique et d'atténuer les variations de teinte.

Les façades des trois bâtiments administratifs, d'une facture discrète et assez conformiste, sont recouvertes de tôles profilées en aluminium sur les pignons et sur les têtes de dalle, dont la fine trame horizontale fait écho à celle des stores en aluminium qui recouvrent les parties vitrées.

Distribution et systèmes techniques

Les bureaux ont été répartis selon la taille et les besoins de chacun des locataires. Mais cette flexibilité initiale du plan se trouve cristallisée de manière quasi définitive par les choix individuels des premiers occupants. Les bureaux sont répar-



6



7

Fig. 8 : Vue arrière sur le pavillon, depuis la terrasse séparant deux corps de bâtiment contenant les espaces administratifs

(Documents Matti, Ragaz, Hitz. Photos Arnaldo Genitrini)

tis autour d'un noyau central contenant les services, et séparés du couloir par des parois vitrées pour permettre un éclairage naturel de ce dernier. Le système de régulation thermique du bâtiment recourt à des dalles actives de 30 cm d'épaisseur, parcourues de serpentins circulant à 4 cm au-dessus du niveau des plafonds. En façade, le système de contrôle automatique des pare-soleil, piloté par une station météo, peut être activé manuellement par les utilisateurs en fonction de leurs préférences. Le système de ventilation naturelle comprend une amenée d'air frais depuis les façades par des fentes de diffusion au sol, la sortie de l'air vicié par dépression entre les bureaux et le corridor au moyen de fentes placées dans le linteau des portes, et son évacuation par le faux-plafond des unités sanitaires situées dans le noyau central.

« Mens sana in corpore sano »

La très grande attention portée aux systèmes techniques et à une maîtrise de la consommation énergétique correspond aux exigences formulées par le maître de l'ouvrage dans le programme du concours. Comme s'il fallait que les bâtiments destinés à l'administration des affaires du sport se distinguent, métaphoriquement, par leur métabolisme parfaitement régulé et par une méticuleuse hygiène de vie.

Si le projet de Matti Ragaz Hitz répond de manière disciplinée à cette attente idéologique, il réussit néanmoins subtilement à témoigner que le sport ne se résume pas à une définition hygiéniste et au culte de la performance. Il est aussi fait de jeu, de feintes, d'astuce et d'effets de surprise.

Francesco Della Casa

